



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

Décision n° 2023-05

Date : 28/03/2023

DECISION PRISE en APPLICTION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : ADHESION 2023 DE PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE A FIBOIS

La Présidente de Pays de Blain Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et l'article L 5211-10 portant la possibilité de déléguer certaines attributions à la Présidente ;

VU la délibération n°2020 07 2 02 du Conseil communautaire du 24 juillet 2020 autorisant Mme la Présidente à solliciter les subventions les plus larges possibles susceptibles d'être octroyées à la Communauté de communes, dans l'exercice de ses compétences, auprès de tout organisme financeur, public ou privé ;

VU la délibération n°2021-04-17 du Conseil communautaire du 14 Avril 2021 modifiant les délégations du Conseil communautaire à la Présidente ;

VU les statuts de la Communauté de communes ;

Depuis 1990 l'association Fibois Pays de la Loire agit pour la promotion du BOIS dans la région Pays de la Loire. Soutenue par la Région et l'État, l'association fédère les entreprises, les partenaires. autour d'événements professionnels ou grand public et informe sur les tendances, les marchés et les nouveautés du secteur.

Les actions sont développées autour de grandes thématiques :

- La forêt & la ressource
- Le bois énergie
- La construction bois
- La formation
- Les événements et la communication.

CONSIDERANT que les actions développées par Fibois Pays de la Loire peuvent bénéficier aux projets de la collectivité et à la mise en œuvre du projet de territoire : formations, ressources sur la construction bois et le bois énergie, mise en valeur de la multifonctionnalité des forêts

PAR CES MOTIFS

Article 1 : DECIDE d'autoriser l'adhésion pour une montant de 275 € par année civile.

Pour extrait conforme,

La Présidente

Rita SCHLAI



La Présidente

- **Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,**
- **Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification**

... BULLETIN D'ADHÉSION

MONTANT DES COTISATIONS 2023

COTISATION INDIVIDUELLE : 85,00 €

COTISATION ENTREPRISE :

CA* inférieur à 750 000 € : 140,00 €

CA* de 750 000 à 1,5 M d'€ : 275,00 €

CA* de 1,5 à 2,25 M d'€ : 535,00 €

CA* de 2,25 à 3 M d'€ : 800,00 €

CA* de 3 à 3,75 M d'€ : 1 040,00 €

CA* supérieur à 3,75 M d'€ : 1 325,00 €

CA* supérieur à 10 M d'€ : 1 575,00 €

CA* supérieur à 50 M d'€ : 2 100,00 €

COTISATION COLLECTIVITÉ :

Ville ou intercommunalités de - de 10 000 habitants : 140,00 €

Ville ou intercommunalités de 10 000 à 50 000 habitants : 275,00 €

Ville ou intercommunalités de 50 000 à 100 000 habitants : 535,00 €

Ville ou intercommunalités de 100 000 à 200 000 habitants : 800,00 €

Ville ou intercommunalités de plus de 200 000 habitants : 1 325,00 €

COTISATION AUTRES MAITRES D'OUVRAGE :

Moins de 10 salariés 275,00 €

Plus de 10 salariés 800,00 €

COTISATION CENTRE DE FORMATION : 140,00 €

« Bienfaiteur » je soutiens mon interprofession MONTANT LIBRE ... €

* Chiffre d'affaire de l'activité bois

VOS COORDONNÉES

Raison sociale : PAYS DE BLAIN Communauté Représentant : Rita SCHLADT

Activité principale : Administration publique générale

Adresse : 1 AVENUE de LA GARE BP 29 CP : 44130 Ville : BLAIN

Tél. : 02 40 79 09 92 / Siret : 244 400 453 00035 APE : 84.11Z

Mail : accueil@paysdeblain.fr Site web : www.pays-de-blain.com

Nbr salariés : 1 Chiffre d'affaires N-1 :

Ma cotisation à Fibois : 275,00 €

Votre adhésion sera soumise au Conseil d'administration de Fibois, pour validation.

TOTAL 275,00 €

Chèque à joindre à l'ordre de Fibois Pays de la Loire ou Paiement par virement
IBAN : FR76 3004 7141 2200 0233 7580 233 BIC : CMCIFRPP

Fait le 27/03/2023 à Blain

Signature et Cachet de l'entreprise

Mme RITA SCHLADT


FIBOIS
PAYS DE LA LOIRE

La promotion du bois en Pays de la Loire
15 boulevard Léon Bureau | CS 66206
44262 | Nantes Cedex 2 | France

Fibois Pays de la Loire
membre de

Avec le soutien de



Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20230328-D2023-05-DE
Date de réception préfecture : 29/03/2023

fibois-paysdelaloire.fr

